



Du 11 septembre 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : http://savoie.fff.fr



Réunion de rentrée - Foot Animation - 2024 Réunion de rentrée : Football Animation Garçons et Filles

Mardi 17 septembre : traditionnelle réunion de rentrée de l'encadrement du pôle Foot Animation.

RDV 18H45 à l'auditorium du District de Savoie de Football.

Début de réunion à 19H00.

Nous aborderons divers sujets autour des catégories U9/U11 et féminines U9F/U12F.

Sont concernés :

- Les responsables des catégories du foot réduit.
- Les responsables de pôle (foot animation) et/ou responsables techniques de club.

Merci de remplir le questionnaire "lien ci-dessous"

avant le lundi 16 septembre (délai de rigueur)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe0AyrxczHzPbxqdeawODDmAwW5fCGidBh4OhWd6LJ3ARIPUQ/viewform?usp=sf_link

CONTACT :

Edouard FROGER : efroger@savoie.fff.fr - 06.10.56.18.18

**ATTENTION 1er JOURNÉE DU 14
SEPTEMBRE 2024**

**U17
REPORTÉE**

REFONTE DES CALENDRIERS



SOMMAIRE

Secrétariat.....	pages 2
Tresorerie.....	page 3
Commission Délégation	page 4
Commission FMI	pages 5 -6
Commission Sportive	pages 7 - 9
Commission des Jeunes	pages 10 - 14
Commission des coupes	pages 15 - 18

Commission FUTSAL.....	page 19
Commission Féminines	page 20
Commission Technique	pages 21- 25
Commission des Arbitres	pages 26 – 28
Commission Statut de l'Arbitrage.....	pages 28 à 29
Commission FAFA	pages 30
Commission de Discipline	pages 31– 32
Annexes :	page 33



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 9 septembre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 2 Septembre 2024 au 9 Septembre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers

Mikaël AMITRANO - FC VILLARGONDRAN - SPORT FOOT CHALLES - F.C. NIVOLET - F.C. ST MICHEL SP.

Commission Sportive:

F.C. NIVOLET (4) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - SPORT FOOT CHALLES - Union Olympique Albertville (2) - ENT. S. DE TARENTOISE - FC HAUTE TARENTOISE (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - CHAMBERY SPORT 73 - COGNIN SP. - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - AS LE MONTCEL - C.A. YENNOIS - MARTHOD SP. - F.C. SUD LAC - U.S. PONTOISE - AS UGINE - US GRIGNON

Commission Des Arbitres:

FC VILLARGONDRAN - REMILI Faïçal - F.C. NIVOLET - GALIANO Lawrence - Salim Abaddar - Hamza BENKEMOUCHE - Fabien EXCOFFIER - FREIHER Pierre-Louis - AYARI Mohamed - ACARER Engin - CROZIO Cédric - ZERAÏBI Adel - BOUCHELAGHEM Semchdine - PESENTI Alexis - PICQUE Ernest - FC DES BAUGES - Khalil FATNI - FOOTBALL CLUB LA ROCHETTE - BIOLLAY FOOTBALL CLUB

Commission De Discipline:

Courrier :

FC VILLARGONDRAN

Rapport:

TAYLAN Paris

Commission des Coupes:

Entente Val D'Hyères (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - A.S. MONT JOVET BOZEL - US CHARTREUSE GUIERS - FC SAINT BALDOPH - FC CHAMBOTTE - CHAMBERY SPORT 73 (3) - FC St BALDOPH - LCA FOOT 38 - US DOMESSIN - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD - FC VILLARGONDRAN - ES DRUMETTAZ CLARAFOND -

Commission FMI :

C.A. YENNOIS - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD

Commission FAFA :

Association futsal Rochette olympique



TRÉSORERIE

Mercredi 11 septembre 2024

Virement

EF CHAUTAGNE

500€



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Mercredi 11 septembre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,
précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être :

- Enregistré,
- Rempli,
- Renvoyé avec l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.org

Au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

[DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS.xlsx](#)

TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

9 septembre 2024

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI pour les U13

Cette saison sera un nouveau déploiement de la FMI.

Il concernera les équipes U13

Il se fera en deux temps :

- Équipes D1 et D2 pour ce début de saison
- Équipes D3 : au printemps

Pour faciliter ce nouveau déploiement le district va mettre à disposition au maximum 2 nouvelles tablettes en fonction des inscriptions.

Des séances de formation pourront être organisées (cf paragraphe plus loin)

FMI : demande de formation

Comme toutes les années, nous proposons des séances de formation pour les nouveaux
Comme pour les anciens membres de vos clubs.

Merci de vous faire connaître avant le 14 septembre afin d'organiser ces formations.

Ecrire aux mails habituels du district et de la commission FMI

A ce jour : 2 séances de formations ont été demandées :

- Une le 23 septembre au BOURGET (reste quelques places éventuelles)
- Une autre AVANT PAYS SAVOYARD (date à choisir)

FMI – POINT D'ATTENTION EN DÉBUT DE SAISON pour les CLUBS

Avant le début de saison, le correspondant Footclubs du club doit vérifier le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club (profil, gestionnaire FMI et équipes associées)

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié **la validité de son mot de passe avant le jour J** :

Pour les utilisateurs qui ont l'habitude
d'accéder à Footclubs
en se connectant à Footclubs
(<https://footclubs.fff.fr>)

Pour les utilisateurs FMI exclusivement
(Invité FMI)
en utilisant le module dédié dans la rubrique
assistance de la FMI
(<https://fmi.fff.fr/assistance>)



POUR L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) uniquement. Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette

Dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard

Dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

UNIQUEMENT POUR L'ÉQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires qu'une seule fois. Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante.

À partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

À partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

FMI procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

FMI_procedure_matches non joués

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 9 septembre 2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

Excusé : Cédric YSARD

COURRIERS CLUBS

FC DE HTE TARENTEISE : lu et noté – saison 2024/2025 rencontres D1 à domicile samedi soir à 20H Terrain Jean Claude ROCCA à AIME La PLAGNE.

FC NIVOLET 1 : lu et noté, rencontre du 08 septembre 2024 terrain (BARILLETTE).

FC LA ROCHETTE : lu et noté – engagement d'une équipe 2 D5, saison 2024/2025.

CA YENNE : lu et noté

NOTE AU CLUB

FC AIX : la commission vous demande le planning terrains pour votre équipe D5 pour le lundi 16 septembre 2024 impératif.

IMPORTANT

PROLONGATION DE DATE POUR DECALER DES RENCONTRES LE SAMEDI A 20H00

La possibilité est donnée aux clubs ayant l'éclairage homologué de déclarer des rencontres, sans l'accord du club adverse, au samedi soir 20H00 jusqu' au **22 Septembre 2024**.

En effet, la limite initiale du 1 Septembre 2024 parue sur les règlements était trop juste pour les clubs.

Il faut envoyer un mail au District avec la liste des rencontres à programmer le samedi soir 20H00 pour l'ensemble des championnats.



Les calendriers (D5 A et B) sont consultables sur le site du District de Savoie

Equipes engagées saison 2024/2025 au 30/08/2024 :

A.S CHAUTAGNE 2, U.S DOMESSIN 2, A.S NOVALAISE 2, A.S LA BRIDOIRE 2, F.C SUD LAC 2, E.S DRUMETTAZ MOUXY 3, F.C AIX 3, COGNIN S.P 2, HT FOOTBALL CLUB CHY 2, U.S GRIGNON 2, U.S LA BATHIE 2, A.S HTE COMBE DE SAVOIE 2, ALBERTVILLE FOOT 73, A.S BOZEL2, E.S TARENTEISE 3, F.C CHALLES 2, VAL D'HYERES 3, F.C LA ROCHETTE 2

Départemental 5 A	Départemental 5 B
A.S CHAUTAGNE 2	U.S GRIGNON 2
U.S DOMESSIN 2	U.S LA BATHIE 2
A.S NOVALAISE 2	A.S HTE COMBE DE SAVOIE 2
A.S LA BRIDOIRE 2	ALBERTVILLE FOOT 73
F.C SUD LAC 2	A.S BOZEL2
E.S DRUMETTAZ MOUXY 3	E.S TARENTEISE 3
F.C AIX 3	F.C CHALLES 2
COGNIN S.P 2	F.C LA ROCHETTE2
HT FOOTBALL CLUB CHY 2	
ENT. VAL D'HYERES 2	

D5 Séniors :

Le but est d'accompagner les clubs qui auraient des difficultés d'effectifs et des interrogations quant à la pérennité de leurs équipes sur la durée de la saison. Pour cela les mesures temporaires suivantes seront mises en place pour la saison 2024/2025 :

Les Amendes dues au district pour forfait sont ramenées à 50 €

Au 5ème forfait, forfait général (au lieu du 3ème).

Championnat en 2 phases : Automne et printemps, organisées de la façon suivante :

1 poule de 10 et 1 poule de 8 en match Aller simple, la poule A débutera le 22/09/2024, la poule B le 29 septembre 2024.

Les 4 premiers de chaque poule joueront les play-off (poule A) au printemps 2025.

Les autres équipes seront dans la poule B.

Possibilité d'engager de nouvelles équipes au printemps pour compléter la poule B.

Championnat D4/D5 : A la suite du vœu adopté à l'AG de fin de saison dernière portant les poules de D4 à 12 équipes, il faudra donc 3 équipes de plus en D4 en fin de saison 24-25 pour préparer la saison 25-26. Le CD du district propose donc la modification suivante : A l'issue de la saison 24-25, il y aura 3 montées de plus de D5 vers D4 que ne le prévoit les différents cas de nos règlements sportifs.



Article : 24-2-5 District de Savoie - Couleurs maillots

Les clubs qui ne sont pas à jour à partir du 22 septembre 2024, la commission appliquera le règlement du District (AMENDE).

ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie

**Pour toute modification il faut obligatoirement l'accord du club adverse via Footclubs Avant le lundi 18 H qui précède la rencontre pour tout changement (horaire, date, terrain et match inversé)
Les demandes arrivant à partir du mardi seront hors délais !!!**

**LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT
DE LA MESSAGERIE OFFICIEL DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE**

Pour la saison 2024/2025

Numéro du club << 0000000@laura.foot.fff.fr >>

Veillez renseigner au plus tôt sur Foot clubs les contacts, au moins 2 afin de pouvoir joindre le club le Week end en cas de problèmes divers.

RAPPEL REGLEMENT SPORTIVE

Procédures d'exception :

La F.M.I. est obligatoire pour les compétitions évoquées en préambule. A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès

à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I. sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction.

Cas non prévus :

Les cas non prévus au présent règlement et dans les procédures et règlements F.F.F. seront traités par la Commission sportive

Article 34 - Calendriers

*Calendriers Article 34-1-1 :

L'engagement d'un club au championnat du District comporte pour lui le respect du calendrier. Aucun report ne sera admis, excepté pour disputer des rencontres dans le cadre des fédérations affinitaires aux dates fixées par la F.F.F. toutefois, le District pourra refuser ces rencontres si les aléas du Calendrier du District, à cause d'intempéries, l'exigent.

* **Article : 34-1-2** : Les clubs pourront modifier les dates et les horaires des rencontres ou l'inverser pour les matchs Aller, avec l'accord des deux clubs.

* **Article 26-10-2** :

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1 point). L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

9 septembre 2024

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 9 septembre 2024

COURRIER REÇU

Reçu :

UO ALBERTVILLE, reçu coordonnée responsable U20

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Matches :

Match n°28860582 ES TARENTEISE 1 / FC AIX 2 se jouera à **16 H 00 à AIGUEBLANCHE**

Match n°28860582 FC SAINT BALDOPH / MERCURY 2 se jouera à 15 H 00

Match n°28860581 UOA / GAPS se jouera à 15 H 00

Match n°28860578 AS UGINE / JS CHAMBERY se jouera à 15 H 00

CHAMBERY SPORT 73 EXEMPT

INFORMATIONS

**Afin d'éviter des soucis la commission souhaite avoir les contacts pour les équipes U20
Veuillez envoyer les coordonnées des responsables. URGENT**



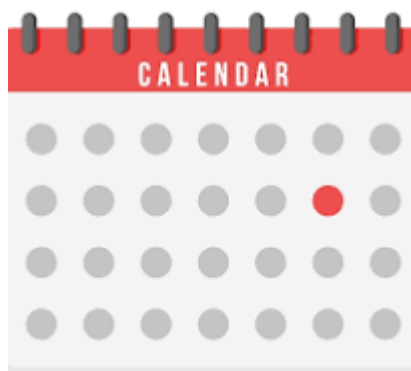
U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41
Sylvie TRILLAT

9 septembre 2024

ATTENTION 1^{er} journée du samedi 14 septembre

REPORTÉE

Les calendriers à la demande de la majorité des clubs seront refaits



1^{ère} journée reportée au 21 septembre 2024



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 2 septembre 2024

Courriers clubs reçus et désiratas

F.C. ST. BALDOPH & ET.S. LE BOURGET DU LAC. : Noté vos arrêts municipaux.

VAL D'YERES : Lu et noté votre demande (Quatre clubs ont sollicité de changer de niveau, avez-vous demandé aux autres clubs de permuter ? Voir le P.V. du : 04/09 réponse faite à deux clubs identiques à votre demande.

BIOLLAY F.C. : LU et noté et reprogrammé.

U.S. DOMMESSIN : Lu et noté, pour plus d'info d'information rapprochez-vous de la commission des règlements.

C.A. YENNOIS : Lu et modifié la Journée concernée.

EN.S. LE BOURGET DU LAC. : Lu votre mail la modif. A bien été faite nous subissons actuellement des bugs informatiques. La commission vous remercie pour le contact pris avec le club adverse.

GAPS 2 / CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 : Se joue à la BRIDOIRE. A 10H00.

F.C. MERCURY 2 / ENT.S. DRUMETTAZ 2. : Deux matchs sur le terrain de MERCURY.
La commission a demandé à DRUMETTAZ l'inversion de cette rencontre, est validé par DRUMETTAZ MOUXY.

Suite au changement de poule :

Le match **US LA MOTTE SERVOLEX 2** se jouera contre **CHAMBERY SAVOIE FOOT** à la place de **GAPS 2**.
GAPS 2 ira jouer à BOZEL à la place du **US LA MOTTE SERVOLEX 2**

Dans le prochain PV les poules seront remises à jours.

Entente

Reçu confirmation d'entente :

- F.C. MAURIENNE « MODANE-ST. JULIEN -VILLARGONDRAN » Géré par ST. MICHEL S.P.
- ENT. BASSE MAURIENNE « A.S. CUINES – U.S. ST. REMY » Géré par U.S.C AIGUEBELLE.

Les Clubs en ententes non pas pour certain confirmé leur entente. « URGENT »

Merci pour votre compréhension.

C'est indispensable pour que la F.M.I. fonctionne le jour du match.



U15 A HUIT engagements

- ST. PIERRE SPORT
 - U.O. ALBERTVILLE
-

Engagement des clubs

Vous pouvez consulter les Poules D.1. & D.2. Sans observations le calendrier sera acté pour le **LUNDI 09 SEPTEMBRE**. La commission attend jusqu'à cette date les équipes retardataires pour compléter le championnat. Qui commence La première journée au 15 SEPTEMBRE.
LE BOURGET DU LAC & F.C. ST. BALDOPH. Lu et noté vos arrêtés municipaux la commission a remodelé le calendrier.

Note de la commission pour les calendriers des poules

Tenant compte dans toute la mesure du possible des desideratas émis officiellement. Tout en portant un soin particulier aux distances kilométriques entre les équipes pour éviter les frais.
Suite aux derniers courriers arrivés ce lundi, concernant des arrêtés municipaux la commission a recomposé les poules concernées.
Suite à tous ces perturbations le calendrier sera modulable voir ajustable en fonction des matchs de la journée suivante pour info ne manquez pas d'avertir la commission avant le lundi 18H00.





9 septembre 2024

F.A.L.

Engagements d'équipes de jeunes via le F.A.L. (plateforme Foot Animation Loisir).

Nouveauté cette saison :

Tous les engagements des équipes du Football Animation (U6, U7, U9, U11) & Féminines (U9F, U12F) s'effectueront via l'application F.A.L. (Foot Animation Loisir), accessible depuis FootClubs.

Aucun mail ou courrier ne sera traité, ni pris en compte.

Tous les desideratas s'effectuent également pendant les engagements.

Vous retrouverez en ANNEXE du PV, la procédure pour engager les équipes, via le F.A.L. :

- [PROCEDURE FAL – Engagements d'équipes](#)

Un article a été publié sur le site du District de Savoie de Football.

Merci de réaliser les engagements dont vous êtes certains, dès que possible.

Avec l'arrivée de nouveaux joueurs, peut-être avez-vous des incertitudes concernant certains engagements (équipes 3 ou 4), vous pourrez les réaliser plus tard dans la saison.

Date limite d'engagement pour les U6, U7, U9, U11 & U9F, U12F :

Lundi 23 septembre 2024

Cela nous permettra de vous proposer les calendriers dans les meilleurs délais.

Pour celles et ceux qui le peuvent, merci d'anticiper cette date butoir.

Edouard FROGER, référent Football Animation



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 9 septembre 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

COUPE DE FRANCE

Pour découvrir les tirages du 3^{ème} tour de CDF, cliquer sur le lien ci-dessous. Les rencontres se dérouleront **le samedi 14 ou dimanche 15 septembre 2024**

[Compétitions – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football \(fff.fr\)](http://fff.fr)

COUPE DE FRANCE FEMININE

Pour découvrir les tirages du 1^{er} tour cliquer sur le lien ci-dessous. Les rencontres se dérouleront **le dimanche 15 septembre 2024**

[Compétitions – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football \(fff.fr\)](http://fff.fr)

TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

2^{ème} tour le dimanche 15 septembre 2024

AS LA BRIDOIRE	vs	CA YENNE 1
CHAMBERY SPORT 73 1	vs	ST BALDOPH 1
FC LAISSAUD 1	vs	CHALLES 1
NOVALAISE 1	vs	LE BOURGET DU LAC ES 1
GRIGNON 1	vs	BOZEL 1
CAM 1	vs	UGINE 1
ENT DRUMETTAZ MOUXY 2	vs	VILLARGONDRAN FC 1
FC SUD LAC 1	vs	BAUGES1



PV N°687 du 11 septembre 2024

US PONTOISE 2	vs	UO ALBERTVILLE 1
FC APREMONT 1	vs	VAL D'HYERES 1
LA BATHIE 1	vs	FC HAUTE TARENTEISE 1
MERCURY BELLE ETOILE 2	vs	DOMESSIN 1
HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1	vs	FC CHAMBOTTE 2
LA MOTTE SERV US 2	vs	EXEMPT

RAFFIN

2^{ème} tour le dimanche 15 septembre 2024

US AIGUEBELLE 2	vs	US LA MOTTE SERV 3
AF MONTMELIAN 2	vs	UO ALBERTVILLE 2
CA YENNE 2	vs	FC ST BALDOPH 2
HAUT FOOT CHY 2	vs	FC HAUTE TARENTEISE 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	CAM 2
US LA BATHIE 2	vs	FC CHAMBOTTE 3
US DOMESSIN 2	vs	US CHARTREUSE GUIERS 2
FC DU NIVOLET 2	vs	AS CUINES 2
LA RAVOIRE US 2	vs	EXEMPT

FEMININES A 8

Tour de cadrage le dimanche 15 septembre 2024

AIGUEBELLE	vs	ENT PONT/BOURDE
US DOMESSIN 1	vs	FC LA ROCHETTE 1

U17 TRONCY

2^{ème} tour le samedi 19 octobre 2024

Tirage prévu le lundi 30 septembre

U15 PILLET

2^{ème} tour le samedi 19 octobre 2024

Tirage prévu le lundi 30 septembre

TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à seniors filles et garçon
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier



U13 PITCH

1^{er} tour le samedi 21 septembre 2024 à 14h00
3 qualifiés par plateaux

A CHARTREUSE

Plateau N° 1

A	CHAMBERY SAVOIE FOOT
B	CŒUR DE SAVOIE
C	CHARTREUSE
D	CHAMBOTTE
E	DOMESSIN

A ST PIERRE

Plateau N° 2

	BOZEL	A
	BAUGES	B
	ST PIERRE	C
	QUEIGE	D
	FCHT	E

A MERCURY

Plateau N° 3

A	MERCURY
B	UGINE
C	LA BATHIE
D	GRIGNON
E	SUD LAC

A ES TARENTOISE

Plateau N° 4

	MARTHOD	A
	UOA	B
	AS HTE COMBE	C
	VAL D'HYERES	D
	ES TARENTOISE	E

AU NIVOLET

Plateau N° 5

A	FC MAURIENNE
B	LA RAVOIRE
C	JS CHAMBERY
D	NIVOLET
E	CHAUTAGNE

A AIX

Plateau N° 6

	GAPS	A
	AIX FC	B
	SAVOYARDE	C
	COGNIN	D
	BARBERAZ	E

A LA MOTTE SERVOLEX

Plateau N° 7

A	CHALLES
B	LA MOTTE SERVOLEX
C	CAM
D	CHAMBERY SPORT 73
E	YENNE

A DRUMETTAZ MOUXY

Plateau N° 8

	MONTCEL	A
	BIOLLAY	B
	DRUMETTAZ MOUXY	C
	ST BALDOPH	D
	LE BOURGET	E

A LA ROCHETTE

Plateau N° 9

A	ENT B MAURIENNE
B	ST MICHEL
C	MODANE
D	LA ROCHETTE
E	



U13 PIGNIER-SERALINI

1^{er} tour le samedi 19 octobre 2024
Le tirage est prévu le 30 septembre 2024

Pour rappel suite à l'AG :

Les clubs jouant en U13 D1 seront engagés en Coupe PIGNIER
Les clubs jouant en U13 D3 seront engagés en Coupe SERALINI

A partir de cette année les clubs jouant en **U13 D2** ont la possibilité de choisir leur Coupe :

Coupe PIGNIER

Coupe SERALINI ENT VAL D'HYERES

Votre demande devra être envoyée via votre messagerie officielle au district à l'attention de la commission des Coupes avant le **30 septembre dernier délai.**
Au-delà de cette date la commission engagera elle-même les clubs dans l'une des deux Coupes.



koesio
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagnez dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de Barberaz
04 79 69 87 60
koesio.com

- Impression
- Informatique
- Gestion & datas
- Gestion Documentaire
- Sécurité
- Communication



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 9 septembre 2024

Saison 2024/20245

Liste des équipes inscrites au 9 Septembre 2024

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
En attente de confirmation : FLAC 3

Une réunion par Visio est programmée le 19 septembre 2024 à 18h30.

Bien sur les clubs intéressés du 73 et 74 peuvent se joindre.

Participer Zoom Réunion.

<https://us02web.zoom.us/j/83946450839?pwd=4OjvFa0o4ZvPcQv0am9A38OdFIHvn7.1>





FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du 9 septembre 2024

COURRIER REÇU

Reçu :

CA YENNE : Les commissions essayeront de faire le nécessaire.

CHAMPIONNAT

Matches du 22 septembre :

Match n°29203732 **ST-REMY UN. SP / DOMESSIN US** se jouera à 10 h 00

Match n°29203733 **ENT APCR ESB / ENT.F. CHAUTAGNE** se jouera à 10 h 00 à BOUTRON

Match n°29203734 **HTE-TARENTOISE 2 / CS FOOTBALL** se jouera à 10 h 00 à BOURG ST MAURICE

Match n°29203735 **ENT PONT BOUBRE / FC LA ROCHETTE** se jouera à 10 h 00 au PONT

Match n°29203736 **USC AIGUEBELLE / CA YENNE** se jouera à 10 h 00

INFORMATIONS

CS FOOTBALL féminines - désidératas - la commission ne peut pas changer la date du 25 mai 2025 car c'est la dernière journée. Les 2 autres demandes sont satisfaites sur le calendrier.

CRITERIUM FEMININES A 8 - NOTES AUX CLUBS

La réunion de lancement de saison aura lieu le mardi **17 septembre à 19 h 00** au district.
Tous les clubs intéressés sont invités (responsable d'équipe, dirigeant, ...).

Particulièrement ceux qui se sont déjà manifestés :

- ✓ AS LE MONTCEL
- ✓ AS NOVALAISIE
- ✓ J.S. CHAMBERY
- ✓ U.O. ALBERTVILLE
- ✓ ENT S DRUMETTAZ MOUXY





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 11 septembre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 31 août 2024 et samedi 14 septembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 16

Lola BERTHOLDY RICHARD (JS CHAMBÉRIENNE)

Magalie MUZELET - Loïc TEXIER (MONTMÉLIAN A)

Quentin DI DONFRANCESCO (FC VILLARGONDRAN)

Charles Antoine BOUTTAZ - Yves VERDOYA (SP COGNIN)

Julie POISSONNIER - Nicolas CASELANI (FC CHAMBOTTE)

RONDELLE Samuel (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Jules TONYE (ETS LE BOURGET DU LAC)

Benoit VACHER - Jean OLIVEIRA (FC LAISSAUD)

Ines PICABEA (AIX FC)

Valentin SIMAC LEJEUNE (FC NIVOLET)

Guillaume CHAMPLONG (US C AIGUEBELLE)

Eddy HANNEQUIN (AS CUINES)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 16 octobre 2024 et mercredi 6 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 6

Elisa DOS SANTOS RAFAEL (ETS LE BOURGET DU LAC)

Ludovic GONZAGUE (UO ALBERTVILLE)

Anthony LELONG (FC HAUTE TARENTEISE)

Sabine VAILLANT (MONTMÉLIAN A)

Pauline LASSIAZ BLANCHON (US GRAND MONT LA BATHIE)

Nicolas LEROY (FC CHAMBOTTE)

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 19 octobre 2024 et lundi 11 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 5

Frédéric ROHLES (JS CHAMBÉRIENNE)

Theo DIHILI (FC LAISSAUD)

Killian DULLIN - ERRARD Thibaut (FC BAUGES)

Valentin SIMAC LEJEUNE (FC DU NIVOLET)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 1

Evan LEBRETON POTHIN (AS BARBERAZ)



- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 9

Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Candidat non prioritaire car hors département

Evan MOREN (CLUSES SCIONZIER FC (74))

Christian MOUNOUNGOU (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY (74))

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 10

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Iltter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Candidat non prioritaire car hors département

Piotr SAPON (ETS CHILLY (74))

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 6

Mehmet GOK (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidat non prioritaire car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES (74))



- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mercredi 13 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 21 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Romain LESUR (AIX FC)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 3 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Grégory FRANCO (SPORTING NORD ISERE (38))

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 10 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0



Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX (74))

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 09 septembre 2024

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Evan BONTRON, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS CLUBS et ARBITRES

Mail, Courrier Club:

-FC VILLARGONDRAN, Dossier appel 77D

-FC BAUGES, demande de procédure pour une possible mutation d'arbitre d'un autre district

Mail, Courrier Arbitre:

-M. Khalil FATNI (licence club U O A) indisponibilité le 07/09/24 : raison professionnelle (avec attestation d'employeur)

-M. Faical REMILI (licence club VAL D'HYERES) indisponibilité jusqu'au 27/09/24 : raison médicale (avec certificat médical)

-M. Jacky MESTACH (licence club MODANE) indisponibilité médical, en attente de bilan

-M. Fabien EXCOFFIER (licence club U O A) rapport de match (doublon de désignation)

-M. Hamza BENKEMOUCHE (licence club J S C) s'excuse de son absence à l'assemblée générale et test théorique /physique pour raison de transport

-M. Ernest PICQUE (licence club ST PIERRE D'ALBIGNY) complément de pièce administrative dossier arbitre

-M. Salim ABADDAR (licence club C A MAURIENNE) indisponibilité jusqu'au 31/10/24 : raison médicale (avec certificat médical)

ASSEMBLEE GENERALE ARBITRES - SAISON 2024 / 2025



Remerciements au club de FC SUD LAC

Ainsi qu'à la municipalité de VOGLANS

Pour le prêt des installations (stade et salle polyvalente)

Pour le déroulement de l'Assemblée Générale des Arbitres (test physique / théorique) de début de saison
le Samedi 07 septembre 2024

NOTE AUX ARBITRES

RAPPEL (Procédure dossier médical) :

Vous devez impérativement suivre la procédure indiquée sur votre dossier médical:

- Pour les jeunes à partir de l'âge de 18 ans le questionnaire médical de suffit plus, vous devez voir votre médecin généraliste ou sport **OBLIGATOIREMENT** pour établir un DMA.
- Pour les arbitres de + de 18 ANS à 34 ans établir un DMA et un ECG est à faire une seule fois.
- Pour les arbitres de 35 ans à 50 ans un DMA et un ECG + TEST D'EFFORT est à faire tous les 5 ans
- Pour les arbitres de plus de 51 ans un DMA et un ECG sont à faire tous les ans et un TEST D'EFFORT est à faire tous les 5 ans.

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du 19 octobre 2024 au dimanche 20 octobre 2024 (séance 1 à 6)

(Le lieu reste à définir)

Et

(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY) à la date suivante :

Le samedi 26 octobre 2024 (séance 7 administrative et examen)

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21

ou

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

commission DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal 09 septembre 2024

La commission Statut d'Arbitrage :

Président : Mrs Daniel DESMARIEUX,

Membres : Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL-BIRON, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD, Luc ALIX, Hervé TRONCY,

PROCHAINE DATE DE REUNION DE LA COMMISSION STATUT

La commission du statut d'arbitrage se réunira le mardi 24 septembre 2024 à 18h30,
Salle du Comité Directeur du district.

FORUM - QUESTIONS / REPONSES - STATUT ARBITRAGE



Question 1 : Les amendes du statut d'arbitrage ont-elles changés évoluées cette saison 2023/2024 ?

Réponse : Oui, effectivement les amendes ont été modifiées cette saison : dans les catégories inférieures à la D1, l'amende est à 60 euros par manque d'arbitre (décision : REGLEMENTS GENERAUX Laura Foot 2023/2024), pour les D5 c'est inchangé pas d'amende et pour les D1 inchangé également 120 euros par manque d'arbitre.

Question 2 : Equipe Jeunes ou Féminine en Ligue, qui gère le statut la Ligue ou le District ?

Réponse : Si l'équipe supérieur du club est une équipe de Ligue, c'est la Ligue qui gère le statut. Si l'équipe supérieur du club est une équipe de District, c'est le District qui gère le statut.

Question 3 : Les Arbitres qui sont Art 34 sur la saison 2023/2024 sont-ils amendés dès la saison 2023/2024 ?

Réponse : Oui, effectivement les arbitres mis Art 34 sur la saison, sont obligatoirement amendés : (n'ayant pas



couvert soit le nombre de match sur la saison, ou n'ayant pas fait d'arbitrage dans les 3 dernières journées, licence enregistrée hors délai)

Question 4 : Indisponibilité (une attestation validée par un organisme officiel : pour raison d'étude ou stage) compte elle au statut d'arbitrage pour la couverture statutaire du club de l'arbitre concerné ?

Réponse :

- OUI pour un stage à l'étranger uniquement
- NON pour un stage en France (dans la mesure où un arbitre peut continuer à arbitrer dans un autre district ou ligue en France)

Question 5 : Indisponibilité médical (est ce qu'un arbitre est ou sera reconnu validé statutairement comme ayant validé sa saison pour son club) ?

Réponse : Tout arbitre présentant un certificat médical, sera validé statutairement bon sur la période qu'il n'a pas été en possibilité d'arbitrer.

Question 6 : Arbitre pouvant donner 4 matchs à un collègue arbitre du club ?

Réponse : Précision, La règle est la suivante est à mettre en application :

Oui un arbitre du club peut donner 4 matchs à un collègue du club.

La règle est : 1 arbitre pour 1 arbitre

Question 7 : La validation de licence pour la saison 2023/2024 a bien été modifiée ?

Réponse : Oui cette saison la validation des licences "arbitre" a été prolongée jusqu'à fin septembre 2023

Question 8 : Quel statut faut-il acté pour la catégorie U20 Seniors ou Jeune) ?

Réponse : Prise en compte de cette catégorie par le statut JEUNE

Question 9 : Un arbitre qui est suspendu disciplinairement, compte-il au statut d'arbitrage sur la saison ?

Réponse : Oui, s'il a fait son nombre de match et qu'il a officiellement arbitré 1 match dans les 3 dernières journées de championnat et/ou coupe.

Non, s'il n'a pas fait son nombre de match et qu'il n'a pas officiellement arbitré 1 match dans les 3 dernières journées de championnat et/ou coupe.

Clubs, si vous avez des interrogations, des questions : sur le règlement du statut d'arbitrage Fédéral et Régional, et application en District, La commission du Statut d'Arbitrage vous renseignera au mieux.



COMMISSION FAFA

Lundi 9 septembre 2024

Informations F.A.F.A. Equipement

Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 Equipement n'est pas ouverte à ce jour.

La date d'ouverture et les modalités (imprimés) vous seront communiquées par FOOT SAVOIE.

Les dossiers présentés devront impérativement émaner des mairies.

Crédit  Mutuel



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 9 septembre 2024

Présent : Patrick GALLET

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Francis MOREL BIRON

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de Séance de la Commission de Discipline,
Patrick GALLET

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club. Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.



POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Commission de Discipline du 9 septembre 2024 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
09/09/2024	Coupe G RAFFIN	Joueur	F.C. LAISSAUD	01/09/2024	3 MF dont Auto	02/09/2024
09/09/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	FC DE HAUTE TARENDAISE	01/09/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	16/09/2024
09/09/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	U.S. PONTOISE	01/09/2024	Auto suffisant	02/09/2024



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Programme formations CDOSS – 2^{ème} semestre
- Opération Mini-buts : lancement de la saison 2 le 2 septembre
- DOSSIER SURCLASSEMENT « AUTORISATION MEDICALE » - Article 73
- PROCEDURE FAL – Engagements d'équipes

